HAL open science

Synthèse : Les Dynamiques du Monde Associatif à l'épreuve des Transformations Territoriales et de l'Informalité (Dymatti)

Judicaelle Dietrich, Elise Roche, Thomas Zanetti

To cite this version:

Judicaelle Dietrich, Elise Roche, Thomas Zanetti. Synthèse : Les Dynamiques du Monde Associatif à l'épreuve des Transformations Territoriales et de l'Informalité (Dymatti). 2021. halshs-03386071

HAL Id: halshs-03386071

https://shs.hal.science/halshs-03386071v1

Submitted on 19 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut Français du Monde Associatif – Projet DyMATTI

Les Dynamiques du Monde Associatif à l'épreuve des Transformations Territoriales et de l'Informalité

Synthèse du rapport scientifique

© T. Zanetti

Judicaëlle DIETRICH (EVS, UMR 5600),
Elise ROCHE (Triangle, UMR 5206),
Thomas ZANETTI (EVS, UMR 5600)
31/05/2021

Synthèse du Rapport scientifique

Le projet Dymatti consacré aux enjeux territoriaux des mobilisations associatives s'est déroulé de janvier 2020 à mai 2021. Ses résultats reposent sur un travail de mise en perspective des travaux sur le fait associatif et l'ancrage territorial des mobilisations. Pour mener ce travail, une approche comparative a été privilégiée à l'échelle du territoire rhônalpin, pour permettre une montée en généralité à partir de trois terrains d'enquête où se déroulent des mobilisations territorialisées aux objets relativement différenciés. Des enquêtes qualitatives (observations, entretiens, participation à des événements) ont été menées auprès de trois dynamiques associatives pour parvenir à établir les conclusions ci-après : la mobilisation pour l'îlot Mazagran à la Guillotière (Lyon), la lutte contre le projet d'autoroute A45 (Ouest lyonnais), des collectifs et associations d'hébergement d'exilé.e.s en vallée de la Drôme (Drôme). Six résultats principaux peuvent être retenus, auxquels nous ajoutons deux éléments de synthèse des retours des associations suite au séminaire « Des lieux et des luttes » (7 mai 2021) de restitution intermédiaire de ces résultats de recherche.

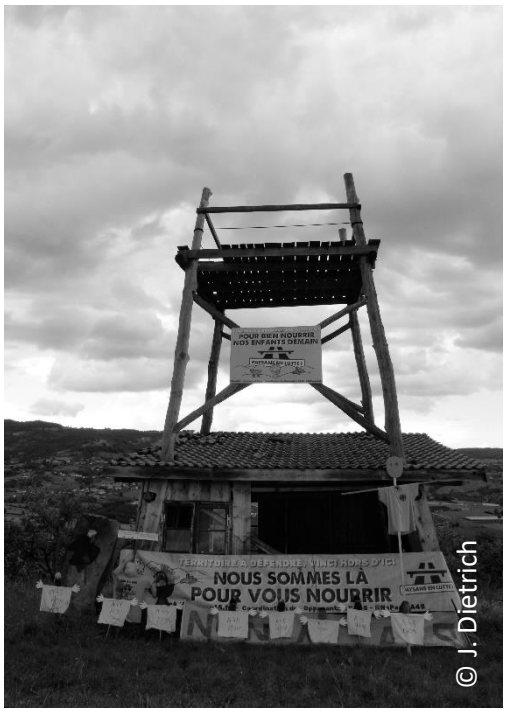

© J. Dietrich

I. SYNTHESE DES RESULTATS DU PROJET DE RECHERCHE

1. Des territoires à défendre à l'origine de la lutte

Les mobilisations étudiées ont montré combien le territoire était objet ou partie-prenante des luttes entreprises. Ainsi, **construire un « récit » autour du territoire fait partie intégrante du processus de mobilisation**. Ce territoire, local, est valorisé, et le plus souvent défendu, par exemple contre un projet d'aménagement. Ce récit local **met en scène divers aspects du territoire : sa composition sociale, son histoire, ses qualités paysagères ou écologiques**…

2. Des mobilisations qui s'opposent à la vulnérabilité résidentielle

Ce territoire est un refuge contre des formes de vulnérabilisation. Ce sont en particulier des phénomènes de vulnérabilité résidentielle qui sont apparus : **les mobilisations territoriales étudiées**

ont en commun de tenter ainsi de s'opposer à des mécanismes d'éviction, de renchérissement des prix immobiliers, de gentrification. Indirectement, ces phénomènes ont partie liée avec le développement de la métropolisation, qui contribue directement ou indirectement à la pression foncière, à la cherté des logements, et repose sur des principes d'individualisation et de concurrence entre individus et entre territoires.

3. Les lieux de la lutte : des emblèmes et une valorisation du local

Une approche proprement spatiale des mobilisations étudiées fait ressortir plusieurs résultats. En premier lieu, leur organisation spatiale est fortement différenciée de l'une à l'autre : échelles, centralités, polarisations sont fonction de leur objet et très diverses, allant du très local au plus large, du très centralisé à la multi-polarité. En revanche, les lieux mobilisés font ressortir de fortes concordances. Ainsi, **les lieux particulièrement investis sont très directement liés à l'objet des luttes** : îlot Mazagran à la Guillotière, champs menacés d'artificialisation sur le parcours de l'autoroute A45 projetée, logements mis à disposition pour les personnes exilées. Ces luttes territoriales ont en commun de valoriser le territoire local : il figure dans le nom des associations, comme objet de lutte, et comme argument. **Le « local » est ainsi une échelle privilégiée pour organiser ces luttes contre la vulnérabilité résidentielle**.

4. Cartographie des luttes : des champs, des gîtes et des tavernes… et de nouveaux territoires créés

Par ailleurs, dans certains cas, il est apparu un **rôle déterminant des lieux privés**, supports de la lutte : les domiciles des personnes engagées, en premier lieu, mais aussi des lieux à vocation marchande, comme les petits commerces de proximité (bars…), par exemple. **Les salles associatives, municipales ou de communautés religieuses** jouent également des rôles clés dans le cas de luttes ou de moments de mobilisation requérant la réunion de nombreuses personnes : dans ce contexte, les **relations avec les institutions peuvent être déterminantes** pour pouvoir (ou non) accéder à ce type d'équipements. En outre, **les mobilisations contribuent à créer de nouveaux territoires**. Le détournement de lieux (squat, changement d'usage), ou l'ouverture de nouveaux lieux (location, achat…), comme le développement de nouveaux réseaux interpersonnels sont ainsi vecteurs de nouvelles territorialités pour les acteur.trice.s de ces mobilisations.

5. Des luttes locales qui ne restent pas « enfermées » dans leur territoire

Bien que locales, **ces luttes apparaissent étroitement liées à d'autres mobilisations**. Celles-ci peuvent être locales, comme nationales. Elles peuvent avoir en commun des types d'objet (questions migratoires, lutte contre les grands projets inutiles et imposés (GP2I) ou des aspirations communes d'ordre plus général (lutte contre le capitalisme, contre la métropolisation). **Ces interrelations entre luttes locales et nationales s'appuient souvent sur les riches expériences militantes de nombre de leurs militant.e.s et/ou bénévoles**. Ainsi, des profils divers cohabitent, depuis les bénévoles occasionnel.le.s aux militant.e.s chevronné.e.s, souvent engagé.e.s dans plusieurs mobilisations à la fois, mais généralement au sein de l' « **arc humaniste** » (chrétien.ne.s dits « de gauche », écologistes, mouvements d'inspiration marxiste, sphère libertaire).

6. Des militant.e.s aux profils professionnels divers et capitaux économiques souvent modérés

Au sein de ces mobilisations territoriales, les **profils professionnels des personnes engagées sont en partie le reflet de leur objet principal** : professions de l'urbain sur le projet d'aménagement de la Guillotière, professions du médico-social en Drôme, paysan.ne.s dans l'Ouest lyonnais. On rencontre plutôt des personnes aux **capitaux économiques variables et intermédiaires** (temps partiels, débuts de carrière, retraités, reconversions…), mais aux capitaux sociaux (réseau relationnel) et culturels (comme autodidactes ou par le biais des diplômes) assez développés. Le caractère souvent modéré des capitaux économiques est notamment à mettre en lien avec la **sensibilité de ces**

bénévoles et militant.e.s à la question de la vulnérabilité résidentielle, qui les affecte parfois directement dans leur trajectoire résidentielle contrainte ou menacée. Malgré ces points communs, ces mobilisations sont souvent l'occasion de croisements entre des profils variés, et de **renouvellement des sociabilités** pour leurs membres.

II. RETOURS DES ASSOCIATIONS : DEUX POINTS D'ATTENTION

Les associations auxquelles ont été soumis les résultats principaux de cette recherche ont pu exprimer des points d'attention qu'il nous semble utile de relever ici synthétiquement.

a) Des besoins en lieux de réunion et lieux ressources

L'échange autour des « lieux des luttes » lors du séminaire du 7 mai 2021 a fait apparaître le caractère crucial de disposer de lieux pour pouvoir se mobiliser. Ainsi, **la mise à disposition de locaux collectifs, par une administration, institution (bailleur social, paroisse...), ou une association (syndicats…) est déterminante pour pouvoir se réunir et organiser des dynamiques collectives**. Dans certains cas, la **réduction des espaces publics** (places, jardins) du fait de la densification a été également soulignée comme un facteur limitant les actions collectives. L'absence de telles ressources, dans certains cas, rend donc la mobilisation difficile et limite fortement ses possibilités d'action. A ce titre, les **mesures de prévention de l'épidémie de Covid-19** en 2020-2021, comportant des interdictions de se réunir à plusieurs, de mettre à disposition des locaux de réunion, ont fortement entaché les capacités des associations à se mobiliser et à s'organiser.

b) Échelles locales et supra-locales

Les participant.e.s ont aussi souligné les enjeux d'échelle selon les mobilisations. Une dynamique associative dirigée contre un projet d'initiative locale est parfois plus difficile à porter, en raison de réseaux d'interconnaissance et de voisinage, qu'une dynamique contre une disposition nationale, permettant de fédérer plus largement. De même, la montée en généralité des thématiques des mobilisations et la mise en réseaux de différentes luttes est l'une des modalités utilisée par ces mouvements sociaux pour dépasser, à partir de cas locaux et situés, le risque d'être assimilé à une dynamique de type « NIMBY »[1].

[1] *Not In My BackYard* : « pas dans mon jardin ». « Faire du Nimby » est l'un des reproches fréquemment adressé par des institutions aux porteurs de mobilisations locales. Il suppose bien sûr un processus de délégitimation, reposant sur le postulat que tout mouvement local serait porté par la promotion de l'intérêt privé des habitants au détriment de l'intérêt général